DEMANDE DE SUBVENTION

À retourner à la mairie de Fontaine-Guérin ou à communication@boisdanjou.fr avant le 31/12/2026

Identification du demandeur

Nom :

SIRET OBLIGATOIRE : ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐

Activités principales réalisées :
Adresse du siège social :
Code Postal et Commune :
Téléphone : …….. Courriel : …….. Site Internet : ……

Identification du représentant légal *(président ou autre personne désignée par les statuts)*
Nom – Prénom : …….. Fonction :
Téléphone : …….. Courriel : ……..

Projet de demande de subvention

Intitulé du projet

Description du projet (à détailler) :
.....
.....
……..

Objectifs du projet :
.....
.....

Quel besoin identifié ?.....
.....

Quel budget ?

- *Budget prévisionnel de l'action : ……€*
- *Montant de la subvention souhaitée : ……€*

Fait le :
Signature

Renseignements ressources humaines

Nbre d'adhérents : ……..

Nombre de bénévoles : ……..…… Nombre de salariés : ……..

Renseignements financiers

Bilan N-1 et budget prévisionnel

Charges	***Exercice 2026***	***Budget 2027***
Reprise résultat année précédente (Excédent/déficit)		
Achat de matières et marchandises		
Services extérieurs		
Autres services extérieurs		
Impôts et taxes		
Charges de personnel		
Charges financières		
Dotation aux amortissements et provisions		
TOTAL des DEPENSES en €		
Produits	***Exercice 2025***	***Budget 2026***
Reprise résultat année précédente (Excédent/déficit)		
Cotisations, adhésions, licences…		
Subventions reçues		
Recettes des manifestations		
Produits financiers (intérêts…)		
Autre produits courants (locations...)		
TOTAL des RECETTES en €		
RESULTAT exercice N / BUDGET PREVISIONNEL N+1		

Etat de la trésorerie :

Trésorerie disponible au moment du dépôt de la demande : …… €

- **Veuillez joindre les extraits des comptes courants et des comptes épargnes.**

ATTENTION

Toute demande de subvention qui ne sera pas accompagnée d'un bilan comptable et d'une copie des extraits de comptes ne pourra être prise en compte.

La collectivité souhaite être tenue informée des activités et de l'usage de la subvention par l'association. Dans ce cadre, nous vous encourageons à inviter la collectivité à votre Assemblée Générale.